



M.E.J  
Mairie de Mouchamps

33, Rue de l'Ouest  
85640 MOUCHAMPS  
02 51 63 96 06

E-Mail : [secretariat.mej@orange.fr](mailto:secretariat.mej@orange.fr)



## REUNION DU MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2014

Étaient présents : Nicole Loizeau, Annie Gaboriau, Magalie Godard, Sophie Cartron, Audrey Viel, Magali Martinez, Maryse Marionneau, Anne Gandrillon, Yannick Blanchard, Patricia Cousineau, Stéphane Kertoubi.

Étaient absents : Françoise Baron, Sabine Baron.

### COMPTE-RENDU

#### 1/ Mise à jour du règlement intérieur \_\_\_\_\_ Document provisoire en annexe 01

##### HISTORIQUE

*Le 1<sup>er</sup> règlement intérieur est présenté lors de la réunion du conseil municipal du 28 avril 2003, sur proposition du comité de pilotage. Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'ensemble des dispositions figurant dans le document présenté.*

*Par la suite et au fur et à mesure de l'évolution du service, notamment lors de la création de nouveaux types d'accueils tels que « l'Espace Jeunes », « l'Éveil Artistique et sportif », « l'Accueil de Jeunes », etc ..., mais surtout lors des propositions d'augmentation des tarifs, des points de règlement sont proposés au Conseil municipal par le comité de pilotage.*

Le groupe de travail réunit aujourd'hui proposera donc une révision du règlement pour le soumettre lors de la réunion du Conseil Municipal du mois de novembre 2014.

**Points déjà modifiés aujourd'hui :**

- ✕ Suppression des APE (activités péri-éducatives),
- ✕ Information CAFPRO,
- ✕ Attestation d'assurance à l'inscription,
- ✕ Ajout des moyens de paiement,
- ✕ Envoi des attestations fiscales par mail,
- ✕ Correction des fautes d'orthographe.

#### 2/ Questions diverses \_\_\_\_\_

##### ➤ Questionnaire aux familles n°1 Les horaires des sorties pédagogiques \_\_\_\_\_ Document en annexe 02

Actuellement et depuis la création du service en 2003, les horaires de départ et de retour sont fixés par l'équipe éducative en fonction de la destination et du temps de visite estimé. L'objectif étant de satisfaire les enfants en les laissant profiter pleinement de la prestation achetée.

La question posée aux familles est la suivante :

- Laisser l'équipe continuer à fixer les horaires en fonction de la destination et du temps de visite estimé.
- Interdire le dépassement horaire (tous les départs après 9h & tous les retours avant 17h).

##### ➤ Questionnaire aux familles n°2 Ouverture à Noël 2014 \_\_\_\_\_ Document en annexe 03

L'équipe permanente étant en « congés annuels », l'enquête permet de recenser les réels besoins des familles. Une réorganisation de ce genre augmentera les dépenses de fonctionnement du service, avec notamment des embauches pour remplacer les agents, et la mise en place du personnel de service.

La question posée aux familles est la suivante :

- OUI, j'ai besoin du service durant certaines journées des vacances scolaires de Noël.
- NON, je n'ai pas besoin du service pendant les Vacances scolaires de Noël.

**PROCHAINE REUNION LE MERCREDI 05 NOVEMBRE  
à 19h au Service Enfance Jeunesse**

- x Validation du règlement intérieur pour proposition au Conseil Municipal,
- x Retours des questionnaires.